

Fiche synthèse – Programme Concertation Régionale des Politiques Migratoires

Composante 2 Société civile : « Améliorer le dialogue entre OSC et pouvoirs publics pour des politiques migratoires justes et pertinentes en Afrique » - Septembre 2021/Juin 2023

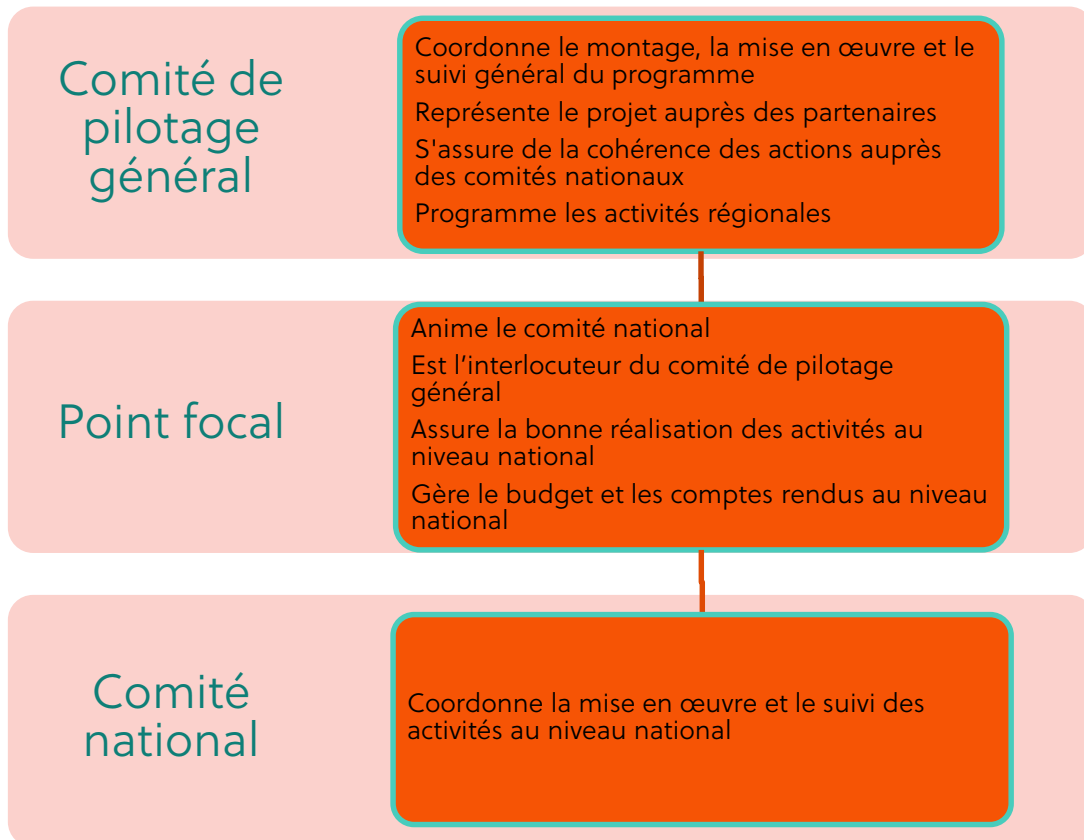
Contexte

Financé par l'AFD, Expertise France a lancé en juin 2020 le programme « Coopération Régionale des Politiques Migratoires » qui vise à renforcer le dialogue entre 7 pays africains sur les politiques nationales en matière de migration (Tunisie, Maroc, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Guinée et Cameroun). La Composante 1 du programme, entend développer, via des points focaux dans les ministères en charge des enjeux migrations dans chaque pays, les capacités de suivi des autorités et l'élaboration de nouveaux indicateurs, ainsi que le partage de pratiques. **La composante 2 du programme se concentre quant à elle sur les organisations de la société civile et ambitionne de créer et pérenniser des mécanismes de dialogue entre les OSC et les autorités nationales et régionales sur les politiques migratoires.** Pour mettre en place cette composante 2, Expertise France a proposé à un consortium de réseaux d'OSC actifs sur ces enjeux dans les pays concernés, pour que les activités proposées reflètent les besoins des acteurs de terrain.

Une gouvernance proche du terrain

le **FORIM**, la plateforme française des diasporas, est le coordonnateur du programme et anime un comité de pilotage composé du **GRDR – Migration, Citoyenneté, Développement**, une ONG française active depuis plus de 50 en France, au Maghreb et en Afrique de l'Ouest sur les enjeux Migration et Développement, et du **Collectif Loujna-Tounkaranké**, un réseau d'associations africaines spécialisées sur la défense des droits des migrants, représenté par le Groupe Antiraciste d'Accompagnement et de Défense des Etrangers et Migrants (GADEM), basé au Maroc. Cet espace a pour missions d'animer, impulser, et cadrer la mise en œuvre de la logique d'intervention.

Dans les pays-cibles, des comités nationaux composés d'OSC assurent la mise en œuvre et le suivi des activités, pour garantir l'appropriation des thématiques et contribuer à l'autonomisation de la société civile sur les enjeux migratoires. Ces comités nationaux sont animés par des points focaux, relais du programme dans chaque pays.



Trois piliers complémentaires pour un dialogue renforcé

Afin de mieux comprendre les réalités de terrain et les dynamiques existantes, des cartographies des acteurs seront réalisées dans chaque pays-cible, et permettra de dégager un panorama des associations engagées, au niveau national ou territorial, dans des actions liées aux migrations internationales, et de relever les défis auxquelles elles font face. Ces cartographies nourriront la construction de programmes de formation et de renforcement sur des thématiques prioritaires, et réuniront les associations dans des dynamiques collectives de travail. Les temps de dialogue avec les autorités autour du suivi des politiques migratoires offriront des opportunités concrètes d'améliorer la situation des personnes migrantes dans et issus des pays-cibles, ainsi que de valoriser leur contribution au développement de nos sociétés.

Au niveau régional, des formations, visites de terrain, échanges entre professionnels, et ateliers multi-acteurs renforceront l'échange de pratiques entre parties prenantes, La construction de diagnostics partagés et le renouvellement des mécanismes de suivi.

	Logique d'intervention
Objectif global	Renforcer le rôle des organisations de la société civile d'Afrique du nord et de l'Ouest dans leur participation à l'élaboration et au suivi de politiques migratoires respectueuses des droits humains et contribuant aux stratégies de développement
Objectifs spécifiques	<p>OS1: Mobiliser et regrouper les acteurs pertinents de la société civile engagés sur les enjeux de la mobilité internationale dans les pays partenaires autour d'un programme commun de renforcement et de travail</p> <p>OS2: Renforcer les capacités des acteurs de la société civile, notamment les associations locales et issues de la diaspora, en favorisant les échanges de pratiques, des formations thématiques et techniques sur les enjeux des politiques migratoires</p> <p>OS3: Renforcer la contribution de la société civile aux politiques migratoires, via la création d'espaces de dialogue et plaidoyer, la capitalisation d'expériences, le développement d'outils de suivi et le soutien à des actions.</p>
Résultats attendus	<p>R1.1 Une cartographie des principaux acteurs de la société civile impliqués sur le secteur de la migration est élaborée par pays</p> <p>R1.2 Des programmes de travail nationaux sont développés pour renforcer les OSC sur deux thématiques prioritaires et le développement d'outils de dialogue avec les institutions nationales</p> <p>R2.1: Les capacités des acteurs de la société civile sur la base des besoins et des thématiques identifiés et sur la concertation avec les décideurs publics sont renforcées</p> <p>R3.1: des espaces de dialogue entre institutions et société civile locale et diasporas sont mis en place ou renforcés autour d'enjeux prioritaires.</p> <p>R3.2 : Le suivi des politiques migratoires au niveau national et régional est alimenté grâce aux apports et aux expériences de terrain des organisations de la société civile impliquées dans le projet</p> <p>R3.3: Les outils de concertation inter-associative et de dialogue avec les institutions sont capitalisés</p>
Activités	<p>A1.1.1 Réalisation de 7 cartographies pays contextualisées (revue documentaire + entretiens) des principaux acteurs sur les questions migratoires et de leurs besoins en renforcement (en fonction de l'existant)</p> <p>A1.2.1: Restitution de l'étude via 7 ateliers nationaux</p> <p>A1.2.2: élaboration de 7 programmes de travail commun</p> <p>A2.1.1: 2 formations régionales techniques à destination des membres des comités de pilotage nationaux</p> <p>A2.1.2: 3 Visites de terrain - échanges de pratiques</p> <p>A2.1.3: 7 parcours de formations nationaux pour 15 OSC</p> <p>A2.2.1: 2 échanges de professionnels entre OSC du programme</p> <p>A2.2.2: atelier régional échanges de pratiques sur suivi politiques publiques</p> <p>A2.1.5: production de matériel didactique</p> <p>A3.1.1: 7 ateliers nationaux sur le dialogue OSC/autorités dans le cadre des thématiques prioritaires</p> <p>A3.1.2: analyse conjointe des indicateurs de la composante 1 au niveau des comités nationaux</p> <p>A3.1.3: soutien à la réalisation de quelques actions pilotes renforçant le dialogue et le suivi des politiques publiques (nationales ou régionales)</p> <p>A3.2.1: participation aux 4 concertations régionales de la Composante 1 du programme</p> <p>A3.2.2: organisation d'une mission de plaidoyer auprès d'une institution régionale (CEDEAO, UA, etc.)</p> <p>A3.3.1: 1 démarche de capitalisation des expériences du projet</p>



Le présent document a été élaboré avec l'aide financière d'Expertise France

